



NON A LA DISPARITION PROGRAMMEE DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES D'ACTION SOCIALE

28 mars 2011 - A la une d'ULYSSE - Actualités générales - Conditions de vie au travail.

Le service RH de la DGFIP a organisé, jeudi 17 mars 2011, une journée de rencontre nationale... Une attention particulière a été portée aux risques psychosociaux lors d'une table ronde animée par M. Bernard Brière, directeur adjoint de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES), M. Etienne Lecomte, médecin de santé publique et M. Patrick Légeron, médecin, psychiatre, co-auteur du rapport sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail. Par ailleurs, Mr Philippe Rambal, Directeur Adjoint, chargé du pilotage du réseau et des moyens, introduit cette journée en rappelant l'engagement de la DGFIP au travers du plan d'actions pour l'amélioration des conditions de vie au travail.

On croit rêver ! De qui se moque t-on ?

1^{er} mars 2011 – Groupe de travail du CNAS – Projet de réorganisation des délégations départementales de l'action sociale.

Dans le cadre de la démarche qualité initiée par le Secrétariat Général et au prétexte du passage à CHORUS pour la gestion des crédits déconcentrés, l'administration s'engage dans une véritable restructuration de l'action sociale.

Les délégations départementales de l'action sociale vont se trouver totalement réorganisées, vidées de leurs moyens humains et privées de leurs missions par la mise en place de plates-formes régionales (connoté négativement le mot plate-forme est aujourd'hui remplacé par entité régionale- le nom change mais le fond reste le même !) gérées par un chef de support nommé par le Secrétariat Général. Rappelons quand même qu'aujourd'hui le délégué départemental est élu par le CDAS.

Certes aucun détail ne nous est fourni, mais on connaît les pratiques : tout semble déjà ficelé.

La preuve en est : un groupe de travail planche sur « la continuité du service dans les délégations » lorsque le délégué départemental –unique rescapé de la délégation départementale -sera absent. (A qui donner un double des clés des locaux ? Renvois téléphoniques, messages sur répondeur en matière d'information et d'accueil téléphonique ? Quelle personne contacter en cas d'urgence, lors de livraison à la délégation, de pannes de matériels de restauration, qui pour contacter le prestataire chargé des réparations ou de l'entretien ? SODEXHO a été contacté afin que soit trouvée une solution technique pour les commandes de titres restaurant !).

Ce nouveau schéma vise à vider les délégations départementales d'une part importante de leurs tâches, qui se limiteront dorénavant à la gestion du BIL (Budget d'Initiative Locale), à l'animation du CDAS et d'un semblant d'information des agents.

La grande majorité des délégations va être constituée du seul délégué et les assistants de délégations devront soit réintégrer les services, soit rejoindre le chef lieu de région . Nous dénonçons la mise en place d'un projet élaboré par l'administration dans le seul but d'économiser des emplois et de réduire les prestations.

Réduire les prestations : en voici un exemple : une enveloppe pour les prêts sera fixée et si la totalité est utilisée, il faudra attendre une reconstitution des crédits de l'enveloppe pour octroyer un nouveau prêt !

Ce projet est inacceptable !

C'est pourquoi nous demandons son abandon pur et simple.

29 mars 2011 – Réunion du CDAS d'Ille et Vilaine

Les représentants du personnel CGT, FO, Solidaires et CFDT ont demandé aux membres du CDAS de se prononcer par un vote sur le texte suivant : « *Les membres du CDAS d'Ille et Vilaine se déclarent opposés à tout projet national de remise en cause des missions actuelles des délégations départementales des services sociaux, ainsi que de la qualité et du montant des prestations sociales accordées aux agents du département* ».

La parité administrative départementale s'est abstenue sous prétexte que l'Administration Centrale n'avait pas encore pris position (puis que le CNAS se réunit le 31 mars) et qu'elle ne connaît pas encore le projet final !

**Un manque de courage manifeste sur un sujet
qui concerne l'avenir de notre action sociale départementale !**